

MISE A DISPOSITION DES MANUELS SCOLAIRES SECONDES

Le lundi 31 août 2026 de 10h00 à 12h30

Chers parents,

Votre enfant va faire sa rentrée en seconde au lycée, depuis de nombreuses années, nous mettons à disposition des lycéens dont les parents ont adhéré à l'APEL les manuels scolaires sélectionnés par leurs professeurs.

L'AIDE DU CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE :

La région Normandie accorde pour tous les lycéens une participation sous la forme d'une carte à QR CODE appelée carte atouts.

Cette année, le montant crédité sur cette carte est de 50€ pour tous les élèves.

△ Les futurs élèves de seconde doivent créer un compte carte ATOUTS dès le 1^{er} juillet et si possible avant le 15 juillet car l'établissement doit confirmer la demande.

MODALITES DE FOURNITURE DES MANUELS :

Pour bénéficier de ce service, **exclusivement réservé aux adhérents de l'APEL**, vous devrez :

- 1) Adhérer à l'APEL (le montant de la cotisation, soit 17 €, sera porté sur votre facture annuelle, et prélevée par l'OGEC)*. Imprimez dès aujourd'hui le bulletin d'adhésion à l'APEL joint dans ce mail car pronote ne sera plus accessible à compter du 10 juillet.
- 2) Vous acquitter d'une contribution annuelle dont le montant est de 50€ et qui peut être réglée :
 - Par le débit de la carte ATOUTS ou
 - Par chèque à l'ordre de l'OGEC ou
 - En espèces
- 3) Nous remettre un chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'OGEC

**Si vous annulez au cours de l'année scolaire votre adhésion à l'APEL, nous considérerons que vous avez acheté les manuels scolaires et votre caution sera encaissée*

MONTANT DE LA CONTRIBUTION :

Son montant est fixé à 50 € pour l'année scolaire

PRECISIONS :

Votre chèque de caution sera encaissé dans les cas suivants :

- Perte ou non restitution des manuels scolaires dans les délais demandés et auprès (et uniquement) des membres de l'OGEC ou de l'APEL seront facturés 30 € chacun.

- Annulation de votre adhésion à l'APEL en cours d'année

Lors de la restitution, veuillez à réparer et gommer les manuels scolaires détériorés afin d'éviter les frais de participation de 10€ par livre abîmé.

DISTRIBUTION :

La distribution des livres pour les secondes aura lieu au **LYCEE** le lundi 31 août 2026 de 10h00 à 12h30, vous devrez venir munis :

- Du bulletin d'adhésion/contrat de mise à disposition des livres (en pièce-jointe ou à télécharger sur le site de l'établissement). Imprimez le dès aujourd'hui car pronote ne sera plus accessible à partir du 10 juillet.
- D'un chèque de caution d'un montant de 200 € (à l'ordre de l'OGEC)
- Du règlement de la contribution pour un montant de 50 €
- De la carte ATOUTS (**QR code sur votre téléphone ou imprimé**) si vous choisissez ce mode de règlement. Si vous choisissez de faire un coupon de prépaiement, merci de nous apporter le coupon imprimé.

*En cas d'utilisation de la carte ATOUTS, assurez-vous que le compte est bien activé afin de pouvoir être débité le jour de la remise des manuels scolaires. **Si la carte ne peut être débitée et que votre enfant n'est pas en possession de tous les documents, nous ne pourrons pas lui donner les manuels scolaires.***

Nous espérons que vous apprécierez notre service et nous vous remercions de nous faciliter la tâche en respectant les consignes qui vous seront données. **Les fratries pourront venir sur un seul créneau de distribution afin d'éviter plusieurs déplacements.**

Nous vous souhaitons un très bel été !

Les membres de l'OGEC et de l'APEL

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : livrejab@gmail.com ou par téléphone :

Madame Julie Bonneton: 06.63.84.62.53